

Déchets : les EPCI en quête de sites pour des installations

Hier, à l'afpa de Corte, les com'com de toute la Corse ont travaillé en ateliers pour définir, sur chaque territoire, des sites propres à recevoir des plateformes de compostages et des centres d'enfouissement

Cinq territoires avaient été définis, regroupant les dix-neuf intercommunalités de l'île et sur lesquels les différents EPCI étaient invités à se pencher, ensemble. Objectif : repérer des sites adaptés à la construction des outils dont la CdC a besoin pour mettre en œuvre son plan déchet.

Pour ce faire, les présidents et représentants avaient à disposition une carte, élaborée par l'office de l'environnement de la Corse et la Dreal, et affichant toutes les contraintes relatives à l'environnement, aux aéroports et à la loi Littoral, sur l'ensemble de la Corse. Sur toutes ces zones, pas de travaux possibles. Sur les autres, il convient désormais de se mettre d'accord. "Il demeure une inconnue, c'est celle de l'acceptabilité locale, explique-t-on du côté du Syvadec, que seuls les élus locaux peuvent connaître." D'où l'idée de cette réunion inédite.

Le postulat de départ, c'est



Des annonces concrètes seront faites le 8 avril à Corte.

/PHOTO JOSE MARTINETTI

qu'il faut continuer la montée en puissance du tri à la source. C'est aussi que les centres d'enfouissement, tant décriés, sont indispensables, tout comme les deux centres de surtri prévus à Ajaccio et Bastia. C'est "le tron commun". Pour le reste, "les discussions sont ou-

vertes". Elles doivent aboutir à des décisions rapides et d'autant plus que, même en compressant au maximum les délais, il faudra encore attendre trois ou quatre ans avant de voir le plan de la CdC totalement opérationnel. La tâche est ardue, car les terrains propices ne courent

pas les rues : "C'est un travail pointu, dit François Sargentini, président de l'OEC. Quand nous aurons choisi les sites, nous pourrons aborder les questions du calibrage, de la construction et du financement." Après plus de deux heures de travail à huis clos, toutes les mines n'étaient pas

réjouies. Pour Paulu-Santu Parigi, président de la com'com Pasquale-Paoli, l'épreuve n'était qu'une formalité, dans la mesure où le territoire est déjà doté d'une plateforme de compostage et d'un projet de centre de stockage : "Sur le principe, cette réunion est une bonne chose, estime l'élu. Par rapport aux autres réunions, nous avons des réponses concrètes qui prouvent que les choses avancent. Je pense néanmoins qu'on aurait pu travailler plus en amont pour apporter des solutions."

Philippe Mariotti, vice-président de Pieve d'Ornano, est plus inquiet : "Il y a des avancées, mais il faut que chacun y mette du sien sinon on n'avancera pas." Et d'illustrer son propos avec l'exemple du "projet Lanfranchi", qui pourrait voir le jour à côté de Viggianello : "Il est mûr à 90% et capable d'ouvrir dans huit mois. Certains sont contre mais nous n'avons guère d'autres solutions. Nous n'avons pas le portefeuille

Les cinq territoires

- 1- Cap Corse/Nebbiu-Conca d'Oru/Cab/-Maran-Golu
- 2- Castagniccia-Casinca/Costa Verde/Oriente/Fium'Orbu-Castellu
- 3- Alta Rocca/Sud Corse/Sartenais-Valinco
- 4- Capa/Spelunca-Liamone/Pieve d'Ornano/Celavu-Prunelli
- 5- Centre-Corse/Pasquale-Paoli/Île-Rousse-Balagne/Calvi-Balagne

pour l'export et Viggianello est à saturation." Une autre réunion aura lieu prochainement avec les EPCI absentes hier. Les propositions concrètes seront annoncées à l'occasion d'une rencontre, le 8 avril à Corte.

MORGANE QUILICHINI